

# Insertion professionnelle des docteurs 2014 : 83% des docteurs ont un emploi



La formation doctorale est organisée au sein des écoles doctorales. Elle consiste en une formation professionnalisante par la recherche, à la recherche et à l'innovation, qui peut être accomplie en formation initiale ou continue. Il s'agit, en règle générale, d'une expérience de trois ans après l'obtention du master, sanctionnée, après soutenance de la thèse doctorale, par le grade de docteur.

Chaque année, l'Observatoire des étudiants (ODE) de l'UPPA réalise une enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs ayant soutenu leur thèse deux ans auparavant. En décembre 2016, 88 docteurs ayant soutenu en 2014 ont été sollicités, à savoir 59 issus de l'École doctorale des sciences exactes et leurs applications (ED SEA) et 29 de l'École doctorale des sciences sociales et humanités (ED SSH).

70 d'entre eux ont répondu, soit un taux de réponse de 80%.

**83% des docteurs ayant soutenu en 2014 sont en situation d'emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2016 (19% en post-doc et 64% hors post-doc).**

[En savoir plus](#) | 